

Du génie civil au génie végétal

CLIOUSCLAT. Lauréat de Drôme-Ardèche Entreprendre, Stéphane Couret, via son entreprise Aquaterra Solutions, recourt à la bio-ingénierie pour protéger les berges ou habiller des ouvrages d'art

La plaquette attire le regard d'entrée. Seize pages en quadrichromie qui expliquent avec un luxe de détails comment Aquaterra contrôle l'érosion et stabilise les sols avec ses systèmes de protection des berges. « Des solutions douces, respectueuses de l'environnement », insiste Stéphane Couret, leur promoteur. Son projet de créer une entreprise d'études et de réalisations de solutions techniques environnementales pour le contrôle des berges a séduit l'association Drôme-Ardèche Entreprendre, dont il est devenu le 61^e lauréat. Le défi n'est pas mince. Ne serait-ce que parce que Stéphane Couret cherche à s'imposer dans un secteur économique très préservé. De formation génie civil, complété par une ouverture technico-commerciale, l'homme était « un pur produit béton » qui, après une douzaine d'années à travailler pour le leader mondial des gabions (grosses cages métalliques remplies de pierres), avait de « la peine à se retrouver là-dedans ». L'expérience aidant, il se sentait plus en phase avec des techniques comme les gabions électrosoudés, les solutions de génie végétal, de tapis anti-érosifs... De caractère entier, Stéphane Couret ne saurait transiger avec ses valeurs, une certaine foi. « Pour moi, la dimension sociale d'une entreprise est très importante ». Entre son employeur et lui, la tension monte. Jusqu'au clash. Qui le conduit à

quitter l'entreprise, une clause de non-concurrence chevillée à ses velités d'aller frapper à la porte d'un éventuel concurrent ou même de faire cavalier seul. La galère n'est pas loin.

Une période « difficile » se profile effectivement. Nouvelle entreprise, d'édition et de multimédia celle-là, nouvelle déception. « Je me suis senti mal ». Un ennui n'arrivant jamais seul, la rupture familiale parachève le tableau. « J'ai connu une douloureuse période de remise en cause ». Un temps, Stéphane Couret envisage de « migrer vers d'autres

« Il faut avoir une sacrée résistance au stress et aux chocs »

lieux ». Et puis non. Il restera dans la Drôme. Et même chez lui, à Cliousclat où, dans les bâtiments même de sa villa, il crée son entreprise : Aquaterra Solutions. Comme un retour aux sources mais avec une différence notable.

Très habilement, Stéphane Couret contourne la clause de concurrence en s'intéressant à ces techniques innovantes qui associent les plantes aquatiques (hélophytes principalement) et des boudins géonattes et géotextiles en fibres de coco ou associant des fibres végétales à des structures synthétiques tridimensionnelles ou alvéolaires pour lutter

contre l'érosion superficielle. « Le génie végétal m'intéresse parce qu'il utilise le système racinaire des plantes pour stabiliser les berges. C'est une technique qui a fait ses preuves ». Il ne rejette pas cependant le gabion mais opte pour l'électrosoudé qui permet des « finitions extraordinaires », grâce aux mailles qui autorisent des matériaux de remplissage de petites tailles donc des « calepinages » très précis.

On l'aura compris, le fondateur d'Aquaterra Solutions propose autre chose en matière de protection des berges, de façades, de renforcement des sols, de soutènements et de renforcements, de végétalisation. Autre chose qui plaît aux entreprises de BTP et aux maîtres d'ouvrage. « Actuellement, nous réalisons un habillage en galets d'une station d'épuration du Gard ». Et puis il y a aussi des marchés sur l'Afrique, à l'île de la Réunion, aux Antilles.

Un chiffre, un seul, donne la mesure des perspectives qui s'ouvrent devant Aquaterra Solutions. Créée en septembre 2004, l'entreprise réalisait après six mois de fonctionnement un chiffre d'affaires de 350 000 €. 2005 s'annonce confortable avec cette commande de 100 000 € qui vient d'être prise. Stéphane Couret serait presque serein. « Ça a démarré beaucoup plus vite et beaucoup plus fort que prévu. Avec moi, il y a trois salariés. Je vais embaucher une quatrième personne pour l'ex-



Stéphane Couret créateur d'Aquaterra Solutions.

port. Et une cinquième en septembre ». Il caresse parallèlement un projet de pépinière aquatique « à vocation sociale ».

Stéphane Couret ne dira jamais assez combien le soutien de Drôme-Ardèche Entreprendre a été déterminant. Pas seulement pour obtenir des prêts auprès des banques. Mais aussi pour cet accompagnement qui va bien au-delà du parrainage et sur lequel il s'appuie dans cette bataille juridique qui l'oppose à son ancien employeur. « Il faut avoir une sacrée résistance au stress et aux chocs. Mais j'ai le moral et une foi qui fait que je ne laisserai pas tomber ».

Marie-Noëlle CACHERAT ■